



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

432 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUÉRET

Téléphone : 05 55 41 04 81 – 06 30 17 47 53

E-mail : snu23@snuipp.fr

Site : 23.snuipp.fr

Guéret, le 6 septembre 2022

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
De l'Education Nationale de la Creuse

Objet : Évaluations d'écoles

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous revenons vers vous à la suite du CTSD au sujet des évaluations d'écoles sur lesquelles nous avons pu échanger.

Nous vous transmettons en pièce jointe les motions adoptées par les équipes qui refusent de s'engager dans ces évaluations. De nombreuses autres écoles, qui ne sont pas concernées par les évaluations d'école cette année, nous ont d'ores et déjà envoyé la motion signée par le conseil des maîtres-ses.

Les équipes concernées voient ces évaluations comme une charge de travail supplémentaire et dans le même temps elles ne voient pas en quoi ce dispositif pourra contribuer à améliorer leurs conditions de travail ou favoriser la réussite de tous les élèves.

Au contraire, les équipes des écoles d'Ahun, Crocq élémentaire et maternelle, Felletin élémentaire et maternelle, Guéret Langevin élémentaire et maternelle, Gouzon élémentaire, Sainte Feyre maternelle, Aubusson Villeneuve, La Souterraine Fossé des canards, Jules Ferry maternelle et élémentaire et Tristan L'hermite, dans les motions adoptées, relèvent ce dont elles ont besoin :

- plus de temps pour se former et travailler ensemble ;
- personnels de l'Éducation Nationale disponibles pour aider à la direction et au fonctionnement de l'École ;
- personnels remplaçants devant les élèves lors des absences autorisées des enseignants en poste ;
- plus d'AESH pour répondre à toutes les notifications en cours et à venir ;
- de RASED complets, plus nombreux, et de structures spécialisées de type SESSAD, CAMSP, CMPP, CMP, ... en état de réaliser leurs missions ;
- d'enseignants supplémentaires pour faire baisser significativement les effectifs en classe ;
- plus de jours de présence des collègues PDMQDC pour mener un travail significatif auprès des élèves en difficulté ...

Après cinq années de politique éducative appliquée par M Blanquer et trois années d'écoles ouvertes, quoi qu'il en coûte sous Covid, les équipes sont usées et ont besoin de temps et de confiance pour qu'elles puissent reconstruire un collectif de travail nécessaire au bon fonctionnement des écoles. Imposer une évaluation d'école qui ne fait pas sens serait contreproductif et contribuerait encore à faire grandir le sentiment de déconnexion de l'Institution avec le terrain et de désabusement des personnels.

C'est pourquoi, nous renouvelons notre demande de respecter la position prise par les équipes

En cela, à la suite de nos échanges en CTSD, votre intention affichée en indiquant qu'il n'y aurait « pas de passage en force » nous semble aller dans le bon sens. ***Pour une traduction en acte de cet engagement, nous vous demandons de bien vouloir dès aujourd'hui retirer les équipes, qui ont signifié ne pas vouloir s'engager dans les évaluations d'écoles, du dispositif et de le leur faire savoir.***

Certains de notre attachement partagé à une gestion bienveillante des personnels ainsi qu'au respect de la souveraineté des conseils des maîtres-ses, nous vous prions de recevoir Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sincères salutations.

Le secrétaire départemental du SNUipp-FSU23



Luc Marquès